



FUNDACIÓ
GALA-SALVADOR DALÍ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

14 avril 2016 – Pour publication immédiate

À qui de droit :

En relation avec la récente annonce de la tenue d'une exposition intitulée ***Into the Surreal World of Dalí*** qui doit avoir lieu à la **Galerie Cheer Bell de Hong Kong**, la Fundació Gala-Salvador Dalí souhaite clarifier ce qui suit :

- L'exposition en question, y compris les œuvres d'art, la promotion et la présentation des images, a été préparée sans aucune prise de contact, consultation ou lien avec la Fondation Dalí, et toute autre déclaration affirmant le contraire est fausse et mensongère. La Fondation ne peut donc pas garantir que les œuvres d'art exposées sont de Dalí, ni qu'il s'agit d'originaux.
- D'après les images qui figurent sur les supports promotionnels et les annonces publiques, il se pourrait que l'exposition en question et sa publicité constituent une atteinte aux droits légitimes que gère la Fondation Dalí. La Fondation Dalí et ses services juridiques surveilleront donc attentivement l'exposition et prendront toutes les mesures légales nécessaires pour protéger les droits et l'héritage de Dalí.

•

En qualité d'unique gestionnaire et défenseur légitime de l'héritage de Dalí, ainsi que des droits commerciaux et de propriété intellectuelle qui lui sont attachés, la Fundació Gala-Salvador Dalí traite avec le plus grand sérieux toutes les affaires liées à l'exposition et à la promotion de l'héritage dalinien, et invite toutes les personnes intéressées à la contacter directement au numéro de téléphone et à l'adresse électronique suivants :

+34 972 677 518

gerencia@fundaciodalí.org

www.salvador-dalí-museum.cn

www.salvador-dalí.org

À propos de la Fundació Gala-Salvador Dalí

La Fundació Gala-Salvador Dalí, plus connue sous le nom « Fondation Dalí », est un organisme culturel qui a été créé en 1983 par Salvador Dalí lui-même et dont la mission, comme en font état ses statuts, consiste à « promouvoir, diffuser, divulguer, protéger et défendre, en Espagne et ailleurs, l'œuvre artistique, culturelle et intellectuelle du peintre, ses biens et droits de toute nature ; son expérience vitale, sa pensée, ses projets, ses idées et ses œuvres artistiques, intellectuelles et culturelles ; sa mémoire et la reconnaissance universelle de sa géniale contribution aux Beaux-arts, à la culture et à la pensée contemporaine ».

La Fondation est le seul organisme autorisé par l'État espagnol (héritier universel de Salvador Dalí) à exercer dans le monde les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'image et de marques déposées, dérivés de l'œuvre et de la personne de Salvador Dalí.